



ADAPTATION FUND

AFB/B.35.a/3
8 juin 2020

CONSEIL DU FONDS POUR L'ADAPTATION

Trente-cinquième réunion
Première session
Bonn, Allemagne, avril 2020

RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ADAPTATION

Introduction

1. Le Conseil du Fonds pour l'adaptation (le Conseil) a tenu la première session de sa trente-cinquième réunion par visioconférence. La décision de procéder de cette façon avait été prise par le Conseil entre ses trente-quatrième et trente-cinquième réunions, en raison des circonstances exceptionnelles et des menaces grandissantes engendrées sur plusieurs continents par la pandémie du nouveau coronavirus 2019 (COVID-19). Le Conseil avait alors décidé que la session prendrait la forme d'une réunion virtuelle procédurale qui se bornerait à examiner la question de la transition des membres des organes de direction pour le prochain mandat — y compris les présidents et vice-présidents du Conseil, du Comité d'éthique et des finances et du Comité d'examen des projets et programmes ; décision B.34-35/26). Au moment d'entamer les débats, le directeur du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation a déclaré que conformément aux dispositions du paragraphe 18 du Règlement intérieur du Conseil du Fonds pour l'adaptation, la réunion serait réputée avoir eu lieu au siège du Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à Bonn (Allemagne).

2. La liste des membres et membres suppléants qui ont participé à la réunion fait l'objet de l'annexe I au présent rapport. L'ordre du jour de la réunion, tel qu'adopté, fait l'objet de l'annexe II.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

3. La réunion est ouverte à 14 h 15, heure de Bonn, par la Présidente sortante, Mme Sylviane Bilgische (Belgique, Parties visées à l'Annexe I), qui souhaite la bienvenue aux participants et procède à l'appel des membres et membres suppléants. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et suppléants et les invite à se présenter :

M. Jong Hun Lee (République de Corée, Asie-Pacifique) ;

Mme Ala Druta (Moldova, Europe de l'Est) ;

M. Idy Niang (Sénégal, pays les moins développés) ;

M. Ali Waqas Malik (Pakistan, Parties non visées à l'annexe I) ;
 Mme Sheyda Nematollahi Sarvestani (République islamique d'Iran, Asie-Pacifique) ;
 Mme Mariana Kasprzyk (Uruguay, Amérique latine et Caraïbes) ;
 Mme Antonia Sutter (Suisse, Parties visées à l'annexe I) ;
 Mme Naima Oumoussa (Maroc, Parties non visées à l'Annexe I).

4. Elle félicite aussi les membres suivants de leur réélection au Conseil et les invite à se présenter :

Mme Patience Dampsey (Ghana, Afrique) ;
 Mme Margarita Caso Chávez (Mexique, Amérique latine et Caraïbes).

5. À l'issue de l'appel des membres et membres suppléants, le directeur du Secrétariat confirme que leur nombre respecte les règles de quorum fixées. La Présidente sortante déclare donc que le quorum est atteint.

6. La Présidente sortante passe en revue les activités qui se sont déroulées pendant l'intersession et remercie le Secrétariat d'avoir organisé la réunion. Elle souligne l'assistance précieuse que lui a prodiguée le nouveau Président lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 25), de la quinzième session de la Conférence des Parties servant de réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 15) et de la deuxième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 2), tenues à Madrid (Espagne), en décembre 2019. Grâce à sa présence et à l'aide du Secrétariat, elle a réussi à donner au Fonds une visibilité plus grande que ce qui aurait été possible autrement.

7. Elle déclare que les activités de l'exercice écoulé ont été couronnées de succès. Le Fonds a mis en œuvre une centaine de projets, et a reçu en 2019 des annonces de contributions totalisant près de 90 millions de dollars de la part de 11 gouvernements nationaux et régionaux différents, y compris, pour la première fois, la Pologne. La Suède a aussi annoncé sa première contribution portant sur plusieurs années (2019-2022), et, au niveau infranational, la province canadienne du Québec a annoncé sa première contribution au Fonds, se joignant ainsi aux gouvernements régionaux belges de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles-Capitale.

8. Pour terminer, elle rappelle le décès d'un des membres du Conseil, M. Chebet Maikut, survenu l'année dernière, et invite les participants à observer une minute de silence en sa mémoire.

Point 2 de l'ordre du jour : Transmission de la présidence et de la vice-présidence du Conseil

9. La Présidente sortante rappelle qu'à sa trente-quatrième réunion, le Conseil a élu le Vice-président sortant, M. Ibila Djibril (Bénin, Afrique), comme nouveau Président du Conseil, et M. Mattias Broman (Suède, Parties visées à l'annexe I) comme nouveau Vice-président. Elle invite le nouveau Président à prendre les rênes de la réunion.

10. Le nouveau Président souhaite la bienvenue aux membres et membres suppléants, et les remercie de leur participation à la réunion. Il rend hommage à la Présidente sortante pour le leadership dont elle a fait preuve au cours de l'année écoulée et des récentes réunions de la COP 25, de la CMP 15 et de la CMA 2. Il dit souhaiter que les règles et outils nécessaires à la mise en application des articles 6.2 et 6.4 de l'Accord de Paris, soient rapidement adoptés et approuvés par les Parties, et opérationnalisés avec l'assistance technique du Fonds. Cela permettrait selon lui d'établir un mécanisme d'aide financière au développement durable en vertu duquel, comme dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto, le Fonds recevrait un pourcentage du produit des financements. Le Fonds serait ainsi en mesure de tirer parti de l'expérience acquise avec le MDP, et le nouveau mécanisme pourrait devenir une nouvelle source de revenus.

11. Le Président déclare par ailleurs qu'il serait utile de mobiliser plus de ressources financières afin de pouvoir relever le plafond de financement alloué aux pays pour les projets financés par le Fonds, lequel est actuellement fixé à 10 millions de dollars pour les projets nationaux. Une décision du Conseil serait nécessaire pour cela, mais ce changement aiderait beaucoup de pays et de personnes vulnérables à faire face aux effets néfastes du changement climatique. Il s'agirait d'un grand pas en avant qui contribuerait à renforcer la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme du Fonds en appliquant de nouveaux outils d'adaptation, dans le droit fil de ses piliers stratégiques : action, innovation, et partage et apprentissage.

12. Il précise en terminant qu'il sera aussi important d'accroître la participation des institutions multilatérales, régionales et nationales de mise en œuvre aux travaux des différents comités du Conseil, notamment en ce qui a trait aux tâches du Comité d'examen des projets et programmes qui, en raison de la diversité et de la nature technique des projets, ont parfois besoin d'être expliquées pour permettre au Conseil de mieux comprendre les projets et de prendre de meilleures décisions à leur sujet.

Point 3 de l'ordre du jour : Transmission de la présidence et de la vice-présidence du Comité d'éthique et des finances et du Comité d'examen des projets et programmes

13. Le nouveau Président rappelle qu'à sa trente-quatrième réunion, le Conseil a élu :

M. Mohamed Zmerli (Tunisie, Afrique) à la vice-présidence du Comité d'éthique et des finances ;

M. Lucas di Pietro (Argentine, Parties non visées à l'Annexe I) à la présidence du Comité d'examen des projets et programmes.

14. Il rappelle également que pendant l'intersession, le Conseil a aussi élu :

Mme Sylviane Bilgische (Belgique, Parties visées à l'Annexe I) à la présidence du Comité d'éthique et des finances ;

Mme Susana Castro-Acuña Baixauli (Espagne, groupe Europe de l'Ouest et autres États) à la vice-présidence du Comité d'examen des projets et programmes.

15. Le Président félicite les nouveaux élus.

Point 4 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

16. Avant de lever la séance, le Président invite le Directeur du Secrétariat à décrire les préparatifs de la deuxième session de la réunion, qui devrait se tenir à Bonn (Allemagne), du 23 au 26 juin 2020.

17. Au cours du débat qui s'ensuit, le Président et le Vice-président sont invités à collaborer avec le Secrétariat de la CCNUCC pour examiner les options envisageables d'adaptation des activités du Fonds dans le contexte de la présente pandémie de COVID-19. On fait observer que les dates des réunions des organes subsidiaires de la CCNUCC ont été reportées de juin à octobre 2020, et que celles des réunions de la Conférence des Parties ont été repoussées à l'an prochain. On suggère qu'il conviendrait de se pencher sur la façon dont le Conseil pourra poursuivre ses activités en attendant de pouvoir tenir sa prochaine réunion en présentiel. Il faudra peut-être recourir davantage aux nouvelles technologies de mobilité virtuelle. Compte tenu des changements décidés des dates des réunions des organes subsidiaires, certains se demandent si les dates proposées de la réunion du Conseil de juin sont toujours raisonnables. Le Président devrait collaborer avec le Secrétariat à la préparation de l'ordre du jour de cette réunion et du calendrier des travaux à réaliser pendant l'intersession pour traiter des questions urgentes.

18. Le Directeur du Secrétariat indique que le Secrétariat contactera les autres organes de la CCNUCC pour tirer profit de l'expérience qu'ils ont acquise en matière d'organisation de réunions virtuelles, et qu'il cherchera des moyens d'utiliser les nouvelles technologies pour tenir d'autres réunions à distance si la pandémie persiste.

19. Le Président souligne l'importance d'harmoniser les activités du Fonds avec celles des autres organes subsidiaires de la CCNUCC. Il est suggéré de dresser une liste des questions urgentes au sujet desquelles des décisions doivent être prises avant la fin de l'exercice, et de reporter les décisions moins urgentes à une date ultérieure.

20. Un membre fait cependant remarquer que bien qu'il soit important que le Conseil concentre son attention sur les enjeux urgents, les réunions virtuelles ne sauraient remplacer les réunions en présentiel. Il importe de jeter un regard sur les solutions retenues par d'autres fonds similaires pour déterminer s'ils ont eux aussi recours aux réunions virtuelles. Avant que le Conseil n'adopte une telle pratique, on suggère qu'il consulte d'autres organismes, en gardant particulièrement à l'esprit que cette option pourrait avoir des effets négatifs sur la qualité du travail du Fonds. Les réunions virtuelles ne devraient pas devenir le modèle des futures réunions du Conseil, étant donné en particulier que les pays en développement ne disposent pas des ressources nécessaires pour y participer d'une manière efficace.

21. Le Directeur du Secrétariat indique qu'il consultera le Secrétariat de la CCNUCC. La possibilité de tenir une réunion en juin reste pour l'heure incertaine, mais il est toujours trop tôt pour décider d'un éventuel changement des dates de cette réunion. Si ces dates devaient être changées, il serait important d'approuver des questions urgentes comme le budget et le plan de travail avant la fin de l'exercice en cours. Cependant, le budget doit d'abord être examiné par le Comité d'éthique et des finances, et le Directeur du Secrétariat indique qu'il consultera la Présidente et le Vice-président du Comité à ce propos. Il consultera également le Président et la Vice-présidente du Comité d'examen des projets et programmes concernant le processus d'examen en intersession qui aurait normalement dû débiter dans la foulée de la présente réunion, mais qui, dans le meilleur des cas, se tiendra plutôt à la fin de juin. Il est favorable à la proposition d'élaborer une liste des questions urgentes qui ne requièrent pas de décisions formelles du Conseil. Il rappelle par ailleurs que le Secrétariat fait déjà de son mieux pour réorganiser son travail. Certaines activités comme les déplacements et les ateliers ont été

annulées, et le Secrétariat concentre désormais son attention sur les activités d'aide à la communication et de gestion des connaissances.

22. Après les civilités d'usage, le Président déclare la réunion close à 15 h 50, heure de Bonn, le 2 avril 2020.

Point 5 de l'ordre du jour : **Adoption du rapport**

23. Le présent rapport a été adopté pendant l'intersession par le Conseil à l'issue de la première session de sa trente-cinquième réunion.

ANNEXE I :

LISTE DES PARTICIPANTS À LA PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ADAPTATION

MEMBRES		
Nom	Pays	Groupe
M. Ibila Djibril	Bénin, Président	Afrique
Mme Patience Dampsey	Ghana	Afrique
M. Albara E. Tawfiq	Arabie saoudite	Asie-Pacifique
M. Jong Hun Lee	République de Corée	Asie-Pacifique
Mme Ala Druta	Moldova	Europe de l'Est
Mme Margarita Caso Chávez	Mexique	Amérique latine et Caraïbes
M. Victor Viñas	République dominicaine	Amérique latine et Caraïbes
Mme Claudia Keller	Allemagne	Europe de l'Ouest et autres États
Mme Eleonora Cogo	Italie	Europe de l'Ouest et autres États
M. Idy Niang	Sénégal	Pays les moins avancés
Mme Sylviane Bilgischer	Belgique	Parties visées à l'Annexe I
M. Mattias Broman	Suède, Vice-président	Parties visées à l'Annexe I
M. Ali Waqas Malik	Pakistan	Parties non visées à l'Annexe I
M. Lucas di Pietro	Argentine	Parties non visées à l'Annexe I

MEMBRES SUPPLÉANTS		
Nom	Pays	Groupe
Mme Sheyda Nematollahi Sarvestani	République islamique d'Iran	Asie-Pacifique
M. Ahmed Waheed	Maldives	Asie-Pacifique
M. Aram Ter-Zakaryan	Arménie	Europe de l'Est
Mme Yadira González Columbié	Cuba	Amérique latine et Caraïbes
Mme Mariana Kasprzyk	Uruguay	Amérique latine et Caraïbes
Mme Susan Castro-Acuña Baixauli	Espagne	Europe de l'Ouest et autres États
M. Paul Elreen Phillip	Grenade	Petits États insulaires en

		développement
M. Tshering Tashi	Bhoutan	Pays les moins avancés
M. Marc-Antoine Martin	France	Parties visées à l'Annexe I
Mme Antonia Sutter	Suisse	Parties visées à l'Annexe I
Mme Naima Oumoussa	Maroc	Parties non visées à l'Annexe I
M. Evans Njewa	Malawi	Parties non visées à l'Annexe I

ANNEXE II

**ORDRE DU JOUR DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA
TRENTE-CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL DU FONDS POUR L'ADAPTATION**

1. Ouverture de la réunion
2. Transmission de la présidence et de la vice-présidence du Conseil.
3. Transmission de la présidence et de la vice-présidence du Comité d'éthique et des finances et du Comité d'examen des projets et programmes.
4. Clôture de la réunion.
5. Adoption du rapport.